

# Motion 1519

## pour la création et le soutien de plantages en milieu urbain

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant:

- le grand nombre de demandes en attente pour disposer d'emplacements dans les jardins familiaux (entre 600 et 800) ;
- le désir des citadins et des habitants des grandes cités de retrouver un contact avec la terre ;
- la monotonie, et souvent le peu d'intérêt biologique et paysager des espaces verts en milieu urbain,

invite le Conseil d'Etat :

- à aménager un ou plusieurs plantages, à titre d'expérience, sur une ou plusieurs parcelles, propriétés de l'Etat, sur le modèle qui a déjà fait ses preuves en Ville de Lausanne ;
- à étudier avec les autorités de la Ville de Genève et des communes suburbaines la possibilité de favoriser de telles initiatives ;
- à encourager de tels projets en partenariat avec les régies immobilières.